

Flash Maladies infectieuses | Sept 2019



Édité par la cellule de surveillance des maladies infectieuses
En collaboration avec Sciensano

Belgique

Rougeole – [L'OMS tire la sonnette d'alarme](#)

Depuis 2006, le nombre de cas de rougeole n'a jamais été aussi élevé qu'au 1^{er} semestre 2019. Dans la région européenne, près de 90 000 cas ont été signalés au cours des six premiers mois, principalement en Ukraine (56 105 cas) où 18 personnes sont décédées de la maladie. Dans l'Union européenne (UE), la maladie a déjà causé 7 décès cette année (Roumanie 5, Italie 1, France 1) et l'âge médian des patients est passé à 17 ans (2018-2019). La cause principale est la sous-vaccination : on estime qu'[actuellement 4,5 millions d'enfants et d'adolescents dans l'UE ne sont pas protégés](#). En Belgique, l'[analyse des chiffres du premier semestre 2019](#) confirme que le nombre de cas est trois fois plus élevé que pour l'ensemble de l'année 2018 : 357 cas de rougeole ont été enregistrés, en particulier chez les jeunes adultes et les enfants âgés de moins d'un an. L'incidence était la plus élevée dans la Région de Bruxelles-Capitale (86,1 cas/million d'habitants), suivie de la Wallonie (49,5 cas/million d'habitants) et de la Flandre (11,2 cas/million d'habitants). Au moins 28 infections ont été contractées à l'étranger, principalement en France (domaine skiable de Val Thorens) mais aussi dans 13 autres pays allant de la République Dominicaine aux Etats-Unis ou en Allemagne. Plus d'infos sur : [que faire en cas de suspicion de rougeole](#) ou sur la [vaccination](#).

Grippe saison 2019-2020 – Vaccination : Avis du Conseil supérieur de la Santé (CSS)

Pour la saison hivernale 2019-2020, le CSS maintient les recommandations de vaccination pour les mêmes groupes de la population que pour les années précédentes, c'est-à-dire : a) les personnes à risque de complications (femmes enceintes, tout patient âgé > 6 mois présentant une affection chronique, toute personne > 65 ans, les personnes séjournant en institution, enfants > 6 mois sous thérapie à l'aspirine au long cours) ; b) le personnel du secteur de la santé ; c) les personnes vivant sous le même toit que celles appartenant au groupe 'a' ou des enfants de moins de 6 mois. De plus, il faut envisager de vacciner toutes les personnes entre 50 et 64 ans. La période de vaccination recommandée s'étend de mi-octobre à mi-décembre. L'intégralité de l'avis du CSS se trouve [ici](#).

Rapport – Indicateurs de qualité en hygiène hospitalière dans les hôpitaux aigus, 2017

Depuis 2015, et pour la 4^e fois, Sciensano a analysé les indicateurs de qualité en matière d'hygiène hospitalière fournis par 103 hôpitaux belges en 2017. Ce rapport documente dans quelles mesures un hôpital remplit les conditions permettant de prévenir autant que possible les infections liées aux soins. La nouveauté : le nombre d'indicateurs de qualité en hygiène hospitalière a augmenté en 2017, indicateurs qui se répartissent en quatre groupes : indicateurs d'organisation, indicateurs de moyens, indicateurs d'actions et indicateurs de processus. Globalement, la qualité du contrôle des infections nosocomiales en Belgique est très bonne. D'importantes améliorations par rapport aux années précédentes sont observées, par exemple : une augmentation de 79 à 86 % de la proportion d'hôpitaux où le plan stratégique en matière d'hygiène hospitalière a été intégré dans le plan stratégique général de l'hôpital et l'augmentation du nombre d'hôpitaux participant à une surveillance locale des infections du site opératoire (49 % en 2016 contre 58 % en 2017). Vous trouverez l'intégralité du rapport [ici](#).

Méningocoque – Avis du Conseil supérieur de la Santé (CSS) concernant la vaccination

Compte tenu des évolutions épidémiologiques et des nouveaux développements en matière de vaccins, le CSS a revu ses recommandations en matière de vaccination contre le méningocoque. Il préconise actuellement de généraliser la vaccination de l'enfant et l'adolescent contre les méningocoques ACWY. Cependant, pour le méningocoque de type B, il préconise plutôt de vacciner de manière individualisée. L'avis complet se trouve [ici](#).

Europe

Listériose – Espagne, épidémie en Andalousie associée à la viande de porc rôtie

Mi-août, les autorités de santé régionales d'Andalousie ont notifié une épidémie de cas de listériose associés à la consommation de viande de porc rôtie produite par une entreprise de Séville et commercialisée sous la marque « La Mechá ». Le 22 août, en plus des 523 cas suspects, 175 cas de listériose associés à cette épidémie ont été confirmés dont 161 en Andalousie, 5 à Madrid, 3 en Aragon, 3 dans les Asturies, 2 en Catalogne et 1 en Estrémadure. Un décès est à déplorer. Le produit concerné est principalement distribué en Andalousie. La société a rappelé tous les produits fabriqués depuis mai 2019 et a cessé sa production. L'apparition de nouveaux cas dans les semaines à venir semble probable, notamment due à la période d'incubation de la listériose et de sa large consommation et distribution. Bien que le produit impliqué n'ait été distribué qu'en Espagne, en raison du nombre élevé de touristes, l'identification de cas supplémentaires liés à cette épidémie dans d'autres pays ne peut être exclue.

Tularémie – Épidémie en Suède

Le 12 août 2019, les autorités de santé suédoises ont [signalé](#) 212 cas de [tularémie](#), soit une augmentation significative par rapport au nombre total de cas observé en 2018 (107 cas) et 2017 (87 cas). La plupart des cas ont été signalés dans 3 comtés du centre de la Suède, mais des cas ont également été signalés récemment dans 2 comtés du nord. La Suède avait déjà connu une importante épidémie de tularémie en 2015, avec 859 cas. Le pic saisonnier étant en septembre, d'autres cas sont attendus. Cette maladie montre une saisonnalité évidente chez l'homme, correspondant à une plus grande exposition à l'eau contaminée et à la période d'activité des moustiques pendant l'été et au début de l'automne. Les mesures de prévention comprennent, entre autres, d'éviter de boire de l'eau de surface non traitée et de se protéger contre les piqûres de moustiques et les morsures de tiques.

Personnes de contact

Carole SCHIRVEL : surveillance.sante@aviq.be | Javiera REBOLLEDO : javiera.rebolledogonzalez@sciensano.be